

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 05 novembre 2025

Le 05 novembre 2025 à 18h, le Comité syndical du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de l'Astarac, convoqué le 14 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à Mirande, sous la présidence de Monsieur François RIVIÈRE, Président.

Étaient présents :

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 165
Présents : 75
Votants : 71

Étaient présents :

COLLÈGE DE LA RÉGION

Muriel ABADIE

Avait donné procuration : Éric CADORÉ à Muriel ABADIE

COLLÈGE DU DÉPARTEMENT

Françoise CASALÉ

Avaient donné procuration : Philippe BRET à Françoise CASALÉ

COLLÈGE DES INTERCOMMUNALITÉS

Astarac Arros en Gascogne	Céline SALLES, Michel DONEYS, Daniel POMIES, Sylvie LAHILLE, Pierre CANO
Cœur d'Astarac en Gascogne	Patrick FANTON, Stéphanie CHABBERT, Bernard DOREY, Christophe PUGNETTI, Jean-Loup ARENOU
Val de Gers	François RIVIÈRE, Philippe LALANNE, Olivier BARASZ, André BALDINI, Marc CASTEX, Pierre LAFFORGUE, Jean-René BRUN
Artagnan en Fezensac	Barbara NETO, Sandrine BERGÉ
Coteaux Arrats Gimone	Bernard MONLIBOS, Véronique VANCOILLIE
Grand Auch Cœur de Gascogne	

COLLÈGE DES COMMUNES

Astarac Arros en Gascogne	Isabelle BRUNET, Claudine LADOIS, Candy LABAT, Christian FALCETO, Christine LACROIX, Nicolas LARTIGUE, Francis MONSERRAT, Serge LETELLIER, David JOVÉ, Brigitte SENAC, Joël LARY
Cœur d'Astarac en Gascogne	Sylvain COTONAT, Chantal CHLEBNA, Jean-Jacques ORTHOLAN, Alain BIDEI, Michel CORTADE, Liliane COUAT, Michel NEDELLEC
Val de Gers	François BUFFIN, Sébastien NOILHAN, Christine BERTIN-TARIS, Bruno TOUERI, Pierre RAMOUNEDA, Arthur BENOIT, Christine PUJOS, Jacques GARBAY, Henri GOUDILLON, Pierre MICHELIN, Alain BOURDETTE, Catherine ESTINGOY, Isabelle EXILARD, Michel CALVET
Artagnan en Fezensac	Thierry LINÉ, Brigitte SERRALTA, Nadine ARQUÉ

Coteaux Arrats Gimone	Jacques SERIN, Martine MALLET, Christophe VICEDO, Monique SANSAS, Marie-Josèphe INEICHEN
Grand Auch Cœur de Gascogne	Jean-Michel BLAY, Catherine TROUCHE
Communes associées	James MEREUX, Viviane TEULÉ
Villes-portes	Henri CHAVAROT
Avaient donné procuration : Jérôme DELESALLE à Henri CHAVAROT	
Étaient également présents : Annie BOURDALLÉ, Monique GENIN, Philippe GAVARRET, Siegfried KLEIN	

Désignation du secrétaire de séance :

M. Patrick FANTON est nommé secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

- I- Ouverture du Comité syndical
 - Désignation du secrétaire de séance
 - Adoption du PV du dernier Comité syndical
 - Accès aux informations
- II- État des avis reçus sur le projet de Charte
 - Retour sur l'audition au CNPN
 - Présentation des éléments clés des suggestions et avis déjà reçus
 - Avis restant à recevoir
- III- Élaboration de la V2 du projet de Charte
 - Organisation et calendrier prévisionnel
- IV- Bilan des cellules de pilotage thématiques
- V- Prochaines étapes de la procédure de création du PNR
- VI- Divers points d'avancement
 - Conseil scientifique et prospectif
 - Administration du Syndicat mixte
 - Opérations menées en partenariat
- VII- Questions diverses

Points n'ayant pas fait l'objet de délibérations :

Accès aux informations

L'accès aux différentes informations sont disponibles :

- Au siège du Syndicat mixte
- En accès libre sur le site internet : registre des délibérations, PV Validés
- En accès réservé sur l'espace ÉLUS (accès extranet en bas à droite de la page d'accueil) : documents des séances, diaporama et autres ressources.... Les codes de connexion sont :

Identifiant : Astarac

Mot de passe : PNR*asta*32

État des avis reçus sur le projet de Charte

Depuis l'approbation du projet de Charte par le Comité syndical du 26 mars dernier, l'examen par les instances nationales suit son cours de manière favorable :

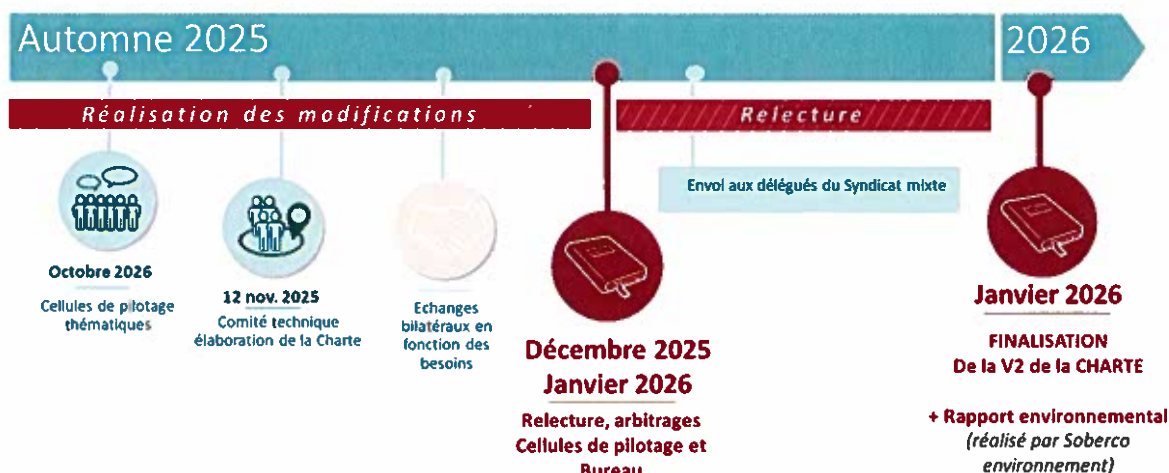
- La visite des rapporteurs nationaux a eu lieu du 19 au 21 mai et s'est bien passée,
- Les rapporteurs du CNPN ont produit une note de suggestions qui a permis de préparer l'audition du CNPN qui a eu lieu le 24 septembre et s'est bien déroulée : accueil positif et questions bienveillantes, une conclusion en forme de soutien au projet
- Le Bureau de la Fédération nationale des PNR a émis un avis favorable à l'unanimité sur le projet de Charte le 18 septembre dernier.
- L'avis du CNPN et l'avis du préfet de Région sont attendus dans les prochaines semaines.

Élaboration de la V2 du projet de Charte

L'organisation prévue pour l'élaboration de la version 2 du projet de Charte s'appuie sur les différents avis avec pour méthodologie :

- Réalisation des modifications par l'équipe technique avec la supervision du Bureau d'études
- Des étapes de travail collectif et d'échanges techniques
- Des temps de relecture, arbitrage avec les cellules de pilotage et le Bureau syndical

Selon un calendrier prévisionnel :



Des observations et questions sur le projet de Charte peuvent être communiquées à l'équipe technique d'ici au 30 novembre 2025 (contact@projet-astarac.fr)

Bilan des cellules de pilotage thématiques

Les 6 cellules de pilotage thématiques se sont réunies début octobre, avec comme ordre du jour :

- Éléments clés des premières observations reçues sur le projet de Charte sur la thématique de la cellule de pilotage ;
- Échanges sur les modifications à faire sur le projet de Charte et priorisation des dispositions ;
- Préparation de la feuille de route des actions de préfiguration sur la thématique de la cellule de pilotage ;
- Calendrier et questions diverses.

Les supports de travail ainsi que les comptes-rendus de chaque cellule de pilotage thématique sont disponibles sur l'espace élus du site internet.

